

AVENANT
A LA
CONVENTION
DE MISE A DISPOSITION DE LOGEMENTS RESERVES
AU DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
DANS LE PATRIMOINE DE L'OPH « 13 HABITAT »
EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION « SOS FEMMES 13 »

ENTRE

Le Département des Bouches-du-Rhône
représenté par la Présidente du Conseil départemental,

Madame Martine VASSAL

autorisée à signer la présente convention
par délibération de la commission permanente

N° ... du 13 décembre 2019,

L'Office Public de l'Habitat (OPH) « 13 Habitat »
domicilié 80 rue Albe – CS 40238 – 13248 Marseille cedex 04,
inscrit au registre du commerce et des sociétés sous le n° 91B721,

Représenté par son Président

Monsieur Lionel ROYER-PERREAUT,

et son Directeur général

Monsieur Eric TAVERNI

Ce dernier habilité à signer la présente convention en vertu des pouvoirs reçus par
délibération du conseil d'administration de l'Office en date du 20 janvier 2016,

L'association « SOS Femmes 13 »

Domiciliée 10 avenue du Prado – 13006 Marseille

Représentée par sa Présidente

Madame Emmanuelle RASTOIN

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de proroger la convention signée le 8 février 2017 pour une durée de trois ans, entre le Département des Bouches-du-Rhône, l'OPH « 13 Habitat » et l'association « SOS Femmes 13 », en vue de la mise à disposition de l'association de 20 logements locatifs sociaux réservés au Département dans le patrimoine de l'OPH « 13 Habitat ».

ARTICLE 2 : DUREE DE LA PROROGATION

La convention susvisée est prorogée pour une année supplémentaire à compter du 9 février 2020.

ARTICLE 3 : LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

Les engagements souscrits respectivement par les signataires de la convention initiale, restent inchangés.

Il est convenu toutefois que l'objectif de mise à disposition de l'association de 20 logements locatifs sociaux dont 7 effectivement mis à disposition en fin d'année 2019, pourra faire l'objet d'une révision en fonction de la capacité de l'association à en assurer la charge locative et des aides publiques, notamment de l'Etat, qu'il lui sera possible de mobiliser pour l'accompagner dans la mise en place de ce dispositif.

Fait à Marseille, le.....

La Présidente du Conseil départemental

Des Bouches-du-Rhône

Martine VASSAL

Le Directeur général de l'OPH « 13 Habitat »

Eric TAVERNI

La Présidente de l'association « SOS Femmes 13 »

.....

